



**Les Communes
du
Val d'Anniviers**



www.anniviers.org

Commission formation santé ④

Procès-verbal de la séance du 10.09.07 à 16h au bureau communal de Vissoie

Présents : Marie-Françoise Melly Crettaz, Vissoie Rose-Marie Florey, Grimentz
Françoise Viaccoz, Ayer Bernadette Witschard, St-Jean
Sylviane Pittet, Chandolin Benoît Salamin, St-Luc
Martine Antonier Tschus, Secrétaire

1. Rappel des commissions

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoise	Jacques Vouardoux

2. Forum des conseillers

Marie-Françoise Melly Crettaz ouvre la séance et salue les membres de la commission. Aucun point ne demande – en l'état actuel du travail de la commission – d'être validé par les conseillers. Il faudra cependant se poser la question pour savoir jusqu'où doit aller la commission.

Un des rôles de la commission est d'être à l'écoute et répondre aux diverses demandes de sollicitation. Le tableau réunissant les diverses informations sur les prestations financières et matérielles permettra à la commission de faire des propositions concrètes pour le futur conseil.

3. Crèches

La liste des besoins « entendus » au sujet de la crèche est dressée : locaux plus grands / horaires d'ouverture à adapter / élargir les périodes d'ouverture sur l'année / ouverture aux nourrissons / crèches décentralisées,...

La commission doit, avec l'aide de Geneviève Constantin, se pencher sur les diverses idées et faire des propositions concrètes.

Si les structures sont améliorées en Anniviers, des familles pourraient s'y établir plus facilement. Ces éléments doivent faire partie d'une politique d'aide à la famille à rédiger par la commission.

4. Culture

Un dicastère englobant la culture – par exemple culture, loisirs et sports – devra être créé par la nouvelle commune. A voir ensuite par le nouveau conseil si une commission culturelle doit être mise en place.

5. Sport

Une séance doit être mise sur pied entre des représentants de la commission et le FC et le HC ainsi que le réseau local du sport, concept basé sur ce qui se fait à Nendaz.

Il semblerait que les infrastructures soient suffisantes en Anniviers. L'offre sportive est également large. Pour l'illustrer, Françoise Viaccoz fournira aux autres membres de la commission la liste des activités parascolaires.

6. movingAlps et secrétariat de la jeunesse, de la culture et du sport

Frédéric Zuber a remis un bref résumé de la situation aux membres de la commission. Le faire venir à une prochaine occasion.

7. Divers

Tableau : dès qu'il sera remis à jour, il sera envoyé à tous pour information

Forum : chacun parcourt le powerpoint et propose des corrections/adaptations d'ici au 24.09.07

Pour le PV : Martine Antonier Tschus